Initiative pour la Transparence
dans les Industries Extractives
TCHAD









RAPPORT DE MISSION

Participation à la 10e Conférence mondiale de l'ITIE

Bruxelles du 5-9 OCTOBRE

2026

Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
TCHAD

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

RAPPORT DE MISSION

Participation de la délégation de l'ITIE Tchad à la 10e Conférence mondiale de l'ITIE

Bruxelles (Belgique) | 5–9 octobre 2026



Délégation de l'ITIE Tchad à Bruxelles — photographie issue du rapport initial.

Résumé exécutif

Du 5 au 9 octobre 2026, une délégation de l'ITIE Tchad, conduite par la Coordinatrice nationale, Mme Salama Ibni Oumar, a participé à Bruxelles aux travaux préparatoires et à la 10e Conférence mondiale de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), consacrée au thème « La transparence pour une prospérité partagée

». Cette participation s'inscrit dans une phase déterminante de consolidation du dispositif national et de préparation de la prochaine Validation du Tchad.

La mission a permis de participer aux échanges de gouvernance internationale, d'approfondir les exigences de la Norme ITIE 2023, de capitaliser les expériences de pays pairs et d'identifier des pistes d'assistance technique. Elle a également donné une visibilité à l'expertise tchadienne à travers la distinction attribuée à M. Abadam Abakar Maina, expert statisticien de l'ITIE Tchad.

Trois résultats méritent une attention particulière : la participation de la délégation à l'Assemblée des membres et au renouvellement des instances internationales ; les échanges engagés avec les coordinations du Sénégal et du Congo en vue d'un partage d'expérience ; et la définition de mesures prioritaires pour rendre la préparation de la Validation plus permanente, documentée et pilotée par les résultats.

Le principal enseignement est que la conformité à la Norme ne peut reposer sur la seule production périodique des Rapports ITIE. Elle exige des mécanismes durables de publication, de fiabilisation et d'utilisation des données, ainsi qu'une participation effective des trois collèges du Groupe multipartite et une coordination étroite avec les administrations et entreprises déclarantes.

Le rapport recommande de mettre en place un dispositif permanent de préparation de la Validation, d'accélérer le Rapport ITIE 2024 et la constitution du dossier de preuves, de renforcer la divulgation systématique et de formaliser les coopérations techniques envisagées. Les échéances du plan d'action sont proposées à titre indicatif et doivent être validées par les instances compétentes.

Cette participation a été rendue possible d'une part, par l'apport budgétaire de l'État, et, d'autre part, par l'accompagnement de la Banque africaine de développement (BAD) via le Programme d'Appui à la Gouvernance Économique et au Secteur Extractif (PAGESE), que la délégation salue. Elle appelle à solliciter davantage ce type d'appui.

Contexte, objet et portée de la mission

1. Contexte international

Organisée à Bruxelles avec l'appui des autorités belges et de la Commission européenne, la conférence a réuni des représentants des gouvernements, des entreprises extractives, de la société civile et des partenaires au développement, elle a réuni environ 1 400 inscrits. Initialement prévue à Manille en juin 2026, la conférence s'est tenue au SQUARE, dans la capital Belge. Les journées du 5 au 7 octobre ont été consacrées aux réunions statutaires et à l'apprentissage entre pairs ; les séances des 8 et 9 octobre ont porté sur les enjeux de transparence, de gouvernance et de prospérité partagée.

Les discussions se sont déroulées dans un contexte de tensions géopolitiques, de contraintes de financement, de transformation des chaînes d'approvisionnement en minerais et de préoccupations persistantes concernant l'espace civique. Elles ont confirmé la nécessité de relier la publication des données à des améliorations mesurables de la gestion des ressources naturelles.

1.1. Objectifs de la délégation

- **Renforcer la participation du Tchad aux instances de gouvernance internationale de l'ITIE**, notamment à travers sa contribution aux travaux de l'Assemblée des membres et au processus de renouvellement du Conseil d'administration pour le mandat 2026-2029.
- **Favoriser le partage d'expériences et le renforcement des capacités techniques**, en prenant part aux réunions des pays de mise en œuvre, aux sessions d'apprentissage entre pairs et aux échanges consacrés aux défis communs de gouvernance du secteur extractif.
- **Approfondir la compréhension des orientations stratégiques et des exigences de la Norme ITIE 2023**, en particulier celles relatives à la transparence, à la gouvernance multipartite, à la qualité des données et aux mécanismes de Validation.
- **Consolider la préparation du Tchad à sa prochaine Validation**, en identifiant les bonnes pratiques, les dispositifs institutionnels et les approches méthodologiques susceptibles de renforcer la conformité du dispositif national aux exigences de la Norme ITIE.
- **Valoriser les avancées et les expériences du Tchad en matière de transparence extractive**, tout en renforçant le dialogue institutionnel, la coopération technique et les perspectives de partenariat avec le Secrétariat international de l'ITIE et les autres pays de mise en œuvre.

1.2. Composition et méthode de restitution

La délégation comprenait des représentants du Haut Comité national, du Secrétariat technique permanent et de la société civile. Les participants se sont répartis entre plusieurs séances parallèles. Le présent rapport consolide les éléments figurant dans le compte rendu initial et les organise autour des activités, des résultats, des enseignements et des mesures de suivi. La liste nominative exhaustive des participants et les justificatifs de mission pourront être annexés après validation.

2. Déroulement des travaux

Lundi 5 octobre 2026 : Réunion des pays de mise en œuvre et de la société civile

Réunion des pays de mise en œuvre

La réunion des pays mettant en œuvre l'ITIE, animée par Mme Gisela Granado, Directrice exécutive adjointe du Secrétariat international, a constitué un cadre d'échanges sur les progrès accomplis dans l'application de la Norme ITIE, les difficultés rencontrées par les pays et les perspectives de renforcement de l'accompagnement technique et institutionnel.

Les discussions ont principalement porté sur les thématiques suivantes :

❖ **Les réformes institutionnelles et réglementaires impulsées par la Norme ITIE**

Les participants ont partagé plusieurs expériences de réformes engagées dans le prolongement de la mise en œuvre de la Norme ITIE. Deux initiatives ont particulièrement retenu l'attention :

- L'actualisation des informations relatives aux bénéficiaires effectifs à l'occasion de chaque déclaration fiscale, afin d'améliorer la fiabilité et la traçabilité des données sur la propriété des entreprises ;
- La réforme des nomenclatures budgétaires, destinée à renforcer l'identification et le suivi des ressources transférées

aux collectivités territoriales.

Ces initiatives illustrent la contribution de l'ITIE à l'amélioration des mécanismes nationaux de transparence fiscale, de gouvernance budgétaire et de redevabilité dans la gestion des ressources publiques.

❖ Le renforcement de l'assistance technique et de la coopération entre pairs

Le Secrétariat international a annoncé la mise en place d'un programme d'appui d'envergure destiné à accompagner les pays dans l'application des exigences de la Norme et à renforcer leurs capacités opérationnelles.

Dans cette perspective, les échanges ont souligné la nécessité de développer des mécanismes structurés de coopération entre les pays de mise en œuvre, notamment à travers le jumelage des secrétariats nationaux, l'assistance technique régionale et la mutualisation d'outils et de bonnes pratiques.

La délégation guinéenne a particulièrement insisté sur l'efficacité des missions d'accompagnement technique de moyenne durée, estimant que des interventions de deux à trois semaines permettent un transfert de compétences plus approfondi et durable que des missions ponctuelles limitées à quelques jours.

❖ Les orientations stratégiques du Conseil d'administration de l'ITIE pour la période 2026-2029

Les participants ont été informés des orientations du Conseil d'administration pour la période 2026-2029, qui s'inscrivent dans la continuité des priorités stratégiques 2024-2028.

Ces orientations reposent sur trois axes prioritaires :

- La prévention et la lutte contre la corruption dans les industries extractives ;
- Le renforcement de la mobilisation des recettes publiques nationales ;
- L'accompagnement des enjeux de gouvernance liés à la transition énergétique.

La mise en œuvre de ces priorités s'appuie sur trois leviers transversaux : la promotion d'une gouvernance inclusive, l'amélioration de l'accès aux données et le renforcement des dispositifs de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.

Il a également été précisé qu'aucune révision immédiate de la Norme ITIE n'était envisagée. Toutefois, un processus de consultation des pays de mise en œuvre devrait permettre de recueillir leurs contributions en vue d'une éventuelle révision ultérieure.

❖ Les enjeux liés à l'espace civique et à la qualité des données extractives

Plusieurs délégations, notamment celles des Philippines, du Mali et du Congo, ont soulevé les difficultés d'interprétation et d'application de l'Exigence 1.3 de la Norme ITIE, relative à la participation de la société civile et à la préservation de l'espace civique.

Ces pays ont plaidé pour une clarification des critères d'appréciation de cette exigence dans le cadre de la Validation, compte tenu des conséquences importantes que peuvent entraîner les constats de non-conformité, notamment le risque de suspension.

Par ailleurs, la Zambie a souligné la nécessité de renforcer l'analyse approfondie des informations publiées et les mécanismes d'assurance qualité des données. Le Sénégal a, pour sa part, préconisé une mutualisation accrue de l'expertise technique entre les pays de mise en œuvre.

1.3. . Présentation des résultats de l'enquête sur les secrétariats nationaux

Une enquête consacrée aux capacités opérationnelles et aux besoins d'accompagnement des secrétariats nationaux a été présentée au cours des travaux.

Les résultats ont mis en évidence des contraintes importantes en matière d'accès aux infrastructures numériques, notamment à Internet. Parmi les pays évalués, 23 disposent d'un accès jugé moyen, tandis que 10 ne bénéficient d'aucun accès numérique.

L'enquête a également permis d'identifier les principaux domaines dans lesquels les secrétariats nationaux sollicitent une assistance technique :

- La gestion, le traitement et l'exploitation des données : 20 demandes ;
- La mobilisation de financements : 18 demandes ;
- Le suivi et l'évaluation des activités : 15 demandes ;
- L'accompagnement dans la mise en œuvre de la Norme ITIE : 15 demandes.

Ces résultats mettent en évidence la persistance de contraintes structurelles qui affectent les capacités institutionnelles et techniques des secrétariats nationaux. Ils soulignent également l'importance d'un accompagnement ciblé, tenant compte des besoins spécifiques de chaque pays.

1.4. Réunions du Conseil et du collège de la société civile

Les échanges consacrés à la société civile ont principalement porté sur les conditions nécessaires à une participation indépendante, représentative et effective des organisations au processus ITIE.

Les discussions ont notamment mis en évidence plusieurs préoccupations majeures :

- Le rétrécissement de l'espace civique dans certains pays de mise en œuvre ;
- Les difficultés de financement des missions liées aux processus de Validation ;
- Les conséquences du désengagement des États-Unis sur les perspectives de financement ;
- Le retour de deux pays dans le processus ITIE ;
- La nécessité de renforcer les actions de plaidoyer en faveur de l'application de la Norme ITIE.

Les participants ont également insisté sur l'importance d'une meilleure coordination entre les organisations de la société civile et du renforcement de leur représentativité au sein des mécanismes multipartites.

À cet égard, l'expérience du Libéria a été évoquée, notamment à travers une démarche encourageant les entreprises à contribuer à la mobilisation de ressources destinées au renforcement des capacités des organisations de la société civile, afin de favoriser leur appropriation de la Norme ITIE.

Mardi 6 octobre 2026 : Assemblée des membres de l'ITIE

La journée du 6 octobre a été consacrée à l'Assemblée des membres de l'ITIE, dont les travaux ont notamment porté sur le renouvellement des instances de gouvernance de l'Initiative.

À cette occasion, les membres ont procédé à l'élection du Conseil d'administration de l'ITIE pour le mandat 2026-2029. La délégation tchadienne a pris part à ces travaux, marquant, selon les informations rapportées par la délégation, une première participation du Tchad à cet exercice institutionnel. Les éléments relatifs à cette participation et à ses implications pour la représentation du Tchad au sein des instances internationales de l'ITIE sont présentés à la section 3 du présent rapport.

1.5. Journée d'apprentissage entre pairs du 7 octobre

Mercredi 7 octobre 2026 : Journée d'apprentissage et de partage d'expériences entre pairs

La journée du 7 octobre a été consacrée à plusieurs sessions thématiques visant à favoriser le partage de bonnes pratiques entre pays de mise en œuvre et à renforcer les capacités des acteurs nationaux dans les domaines de la gouvernance multipartite, de la planification, de la Validation et de l'exploitation des données extractives.

2.3.1. Gouvernance et efficacité des groupes multipartites

Une première session a porté sur les conditions nécessaires au fonctionnement efficace des groupes multipartites (GM), instances centrales de concertation et de prise de décision dans la mise en œuvre de l'ITIE. Les expériences présentées par six intervenants issus de différents pays ont permis de dégager cinq dimensions essentielles.

- **L'engagement effectif des collèges**

Les discussions ont souligné l'importance d'une participation active et continue des trois collèges constitutifs du groupe multipartite : l'administration publique, les entreprises extractives et la société civile.

Il a été relevé que, si l'engagement de la société civile et des entreprises demeure relativement soutenu dans plusieurs pays, celui des représentants gouvernementaux peut connaître des fluctuations, notamment à la faveur de changements dans les priorités des pouvoirs publics.

- **La représentativité et la cohésion des parties prenantes**

L'expérience du Chili, notamment, a mis en évidence la nécessité d'assurer une représentation suffisamment large et équilibrée des acteurs concernés, tout en préservant la cohésion et l'efficacité du groupe multipartite.

- **La clarté du mandat et l'accessibilité des informations**

L'Indonésie a insisté sur l'importance de la divulgation systématique des données extractives et sur la nécessité de rendre ces informations accessibles et compréhensibles pour les communautés locales.

Cette approche vise à faire de la transparence un instrument concret d'information, de participation citoyenne et de redevabilité.

- **La qualité des mécanismes de prise de décision**

Le Sénégal a présenté son expérience en matière de participation des différents collèges aux travaux du groupe multipartite, faisant état de taux de participation de 100 % pour les représentants du gouvernement et de 90 % respectivement pour ceux de la société civile et des entreprises.

Cette organisation repose notamment sur la désignation de coordonnateurs au sein de chaque collège et sur la tenue d'un registre permettant d'assurer la traçabilité des décisions adoptées.

- **Les capacités techniques, institutionnelles et financières**

L'Ouganda a souligné qu'un groupe multipartite efficace doit disposer de compétences techniques solides et d'une capacité d'influence institutionnelle suffisante pour accompagner les réformes de gouvernance.

La disponibilité de ressources financières adaptées demeure toutefois une condition déterminante pour assurer la continuité et l'efficacité de ses activités.

Recommandations issues des travaux de groupe

À l'issue des échanges, le groupe francophone a formulé plusieurs propositions visant à renforcer l'ancrage institutionnel

et la professionnalisation du processus ITIE.

Il a notamment recommandé de promouvoir l'adhésion des pays au plus haut niveau institutionnel, éventuellement à travers une approbation parlementaire, ainsi que la mise en place, par l'ITIE internationale, de parcours de formation certifiants et de centres régionaux de renforcement des capacités.

Les autres groupes ont, pour leur part, insisté sur la nécessité de garantir une autonomie budgétaire suffisante aux secrétariats nationaux, de développer davantage les activités de terrain et d'assurer la diffusion des informations dans les langues comprises par les communautés concernées.

La désignation d'une personnalité de référence, susceptible de porter et de soutenir les actions du secrétariat national auprès des décideurs, a également été évoquée.

2.3.2. Planification stratégique, programmation des activités et conduite des réformes

Session de 14 h à 15 h 30

Cette session a permis d'examiner différentes approches nationales de planification et de programmation des activités ITIE, en mettant l'accent sur l'articulation entre les plans de travail, les priorités gouvernementales et les mécanismes de suivi des résultats.

Sénégal

Le Sénégal a présenté une démarche de planification anticipée, caractérisée par l'élaboration du plan de travail annuel six mois avant le début de son exercice de mise en œuvre.

Ce dispositif prévoit un suivi hebdomadaire des activités ainsi qu'une présentation trimestrielle de l'état d'avancement au Comité national.

Il a également été rappelé que l'ITIE Sénégal est rattachée à la Présidence de la République et que ses rapports sont transmis au Président de la République.

République démocratique du Congo

La RDC a présenté son dispositif de planification triennale, élaboré à l'initiative du Secrétariat technique permanent et aligné sur les orientations du plan d'action gouvernemental.

Cette approche vise à assurer une meilleure cohérence entre les priorités de l'ITIE et les politiques publiques nationales.

Mongolie

La Mongolie a mis en avant une planification annuelle fondée sur une budgétisation détaillée de chaque activité, permettant d'améliorer la prévisibilité des ressources et le suivi de leur utilisation.

Pérou

Le Pérou a présenté une approche reposant sur une planification biannuelle et sur le développement de mécanismes d'automatisation des données, afin de renforcer l'efficacité de la collecte, du traitement et de la publication des informations extractives.

Ces différentes expériences ont mis en évidence l'intérêt d'une planification anticipée, réaliste et assortie de mécanismes réguliers de suivi et d'évaluation.

2.3.3. Préparation à la Validation, participation des parties prenantes et suivi des recommandations

Session de 14 h, salle orange

Cette session a porté sur les dispositifs institutionnels et opérationnels permettant aux pays de préparer efficacement leur processus de Validation.

Les intervenants ont particulièrement insisté sur l'importance de la documentation, de la traçabilité et de la publication des éléments de preuve attestant de la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE.

Un principe essentiel a été rappelé : **une activité réalisée et documentée, mais dont les éléments justificatifs ne sont pas rendus publics, ne peut être pleinement prise en considération dans le cadre de la Validation.**

L'expérience du Sénégal a été particulièrement instructive. Le pays est passé d'une commission de Validation constituée ponctuellement à un dispositif permanent chargé d'assurer le suivi continu des exigences de la Norme.

Ce mécanisme repose notamment sur une revue annuelle à mi-parcours et sur l'engagement des travaux préparatoires à la Validation suivante dès l'achèvement du cycle précédent.

D'autres pays, notamment Trinité-et-Tobago, les Philippines et le Niger, ont présenté des dispositifs de préparation reposant sur des commissions mixtes ou tripartites, favorisant l'implication coordonnée des différentes parties prenantes.

Intervention de la Coordinatrice nationale de l'ITIE Tchad

Prenant part aux échanges, la Coordinatrice nationale de l'ITIE Tchad a présenté le dispositif national de préparation à la Validation, en précisant que le Tchad procède à la constitution d'un comité spécifique à l'approche de chaque exercice.

Elle a également exposé les pratiques nationales en matière de documentation et d'archivage des éléments justificatifs, contribuant ainsi au partage d'expériences entre les pays participants.

Les discussions ont mis en évidence l'intérêt de renforcer la permanence des mécanismes de préparation et de suivi de la Validation, afin d'assurer une meilleure anticipation des exigences et une capitalisation continue des acquis.

2.3.4. Contribution des institutions supérieures de contrôle à la mise en œuvre de l'ITIE

Session en salle bleue

Cette session a été consacrée au rôle des institutions supérieures de contrôle (ISC) dans le renforcement de la fiabilité des données extractives, de la transparence des recettes publiques et de la redevabilité des administrations.

Plusieurs expériences nationales ont été présentées.

Sierra Leone

La Sierra Leone a exposé son dispositif de collaboration avec l'institution supérieure de contrôle, à laquelle sont confiés les rapports ITIE dans le cadre des mécanismes nationaux de vérification et de contrôle.

Libéria

Le Libéria a présenté les résultats d'un exercice d'audit croisé ayant permis de mettre en évidence des écarts financiers de plusieurs millions de dollars, illustrant l'importance du rapprochement et de la vérification des données déclarées par les différentes entités concernées.

République démocratique du Congo

La RDC a mis en avant le rôle de la Cour des comptes dans la certification de la chaîne de mobilisation et de comptabilisation des recettes extractives, jusqu'à leur prise en charge par la Banque centrale.

Ces expériences ont démontré l'intérêt d'une collaboration institutionnalisée entre les secrétariats nationaux de l'ITIE et les organes supérieurs de contrôle, notamment pour renforcer la crédibilité des données publiées et favoriser le suivi des recommandations issues des audits.

2.3.5. Participation de l'État dans les industries extractives et valorisation des données

Deux autres sessions ont porté, d'une part, sur les différentes modalités de participation de l'État dans les industries extractives et, d'autre part, sur les conditions permettant de transformer la publication des données en résultats concrets pour la gouvernance publique.

La première session a examiné les principaux modèles de participation publique, notamment la détention de participations dans les entreprises extractives, les mécanismes de partenariat et les exigences de transparence relatives aux engagements financiers de l'État.

La seconde session, consacrée au passage « des données à l'impact », a souligné que la seule publication des informations extractives ne saurait constituer une finalité en soi.

L'efficacité de la transparence repose également sur la capacité des institutions, des organisations de la société civile, des médias et des citoyens à comprendre, analyser et utiliser les données rendues publiques.

Les échanges ont ainsi mis en évidence la nécessité de renforcer les actions de vulgarisation, de sensibilisation et d'exploitation des informations extractives dans le débat public et les processus de décision.

2.3.6. Clôture des travaux préparatoires

Session de 16 h, salle Europe

La clôture des travaux préparatoires a été marquée par l'intervention de Mme Helen Clark, Présidente sortante de l'ITIE. Dans son allocution, elle a rappelé que la Norme ITIE 2023 introduit des exigences sensiblement plus ambitieuses que celles de la version de 2019, impliquant des efforts accrus de la part des pays de mise en œuvre. Elle a, à cet égard, souligné le rôle déterminant de l'accompagnement du Secrétariat international pour permettre aux pays de satisfaire progressivement à ces exigences. Enfin, elle a évoqué la perspective d'une nouvelle révision de la Norme à l'horizon 2029, afin de tenir compte de l'évolution des enjeux de gouvernance, de transparence et de responsabilité dans les industries extractives.

Conclusion des enseignements

Les travaux préparatoires de la Conférence mondiale ont confirmé que l'efficacité de la mise en œuvre de l'ITIE dépend autant de la qualité des mécanismes institutionnels et techniques que de la capacité des pays à transformer les engagements de transparence en réformes concrètes. Pour l'ITIE Tchad, les enseignements recueillis constituent une base de réflexion pour poursuivre la modernisation du Secrétariat permanent, consolider la gouvernance multipartite et améliorer la préparation aux prochaines échéances de Validation.

L'enjeu stratégique consiste désormais à inscrire la mise en œuvre de la Norme ITIE 2023 dans une démarche permanente de performance, de transparence et de redevabilité, afin de renforcer la contribution de l'ITIE à la bonne gouvernance des ressources extractives du Tchad.



Participation de la délégation aux travaux préparatoires.

1.6. Conférence mondiale des 8 et 9 octobre 2026

Jeudi 8 octobre 2026 : Ouverture officielle et sessions thématiques

La Conférence mondiale de l'ITIE a été officiellement ouverte lors d'une séance plénière réunissant Mme Helen Clark, Présidente sortante de l'ITIE, M. Maxime Prévot, Vice-Premier ministre et ministre belge des Affaires étrangères, ainsi que Mme Marjeta Jager, représentante de la Commission européenne.

Les interventions ont souligné le rôle stratégique de l'ITIE dans un contexte international marqué par les mutations économiques, les enjeux de gouvernance et les impératifs de transition énergétique.

Les principales sessions ont porté sur les thématiques suivantes :

- **Renforcement de la confiance en période d'incertitude :** importance de la fiabilité des données, de la transparence des décisions publiques, de la lutte contre la corruption et de la préservation de l'espace civique pour consolider la confiance entre gouvernements, entreprises et citoyens.
- **De l'inclusion à l'impact :** nécessité de renforcer la représentation effective des femmes dans les instances de gouvernance extractive et de garantir une répartition plus équitable des retombées économiques au profit des communautés.
- **Création de valeur et transparence :** contribution de l'ITIE au suivi des projets extractifs, à la traçabilité des revenus et à la divulgation systématique des informations.
- **Transparence au service des communautés :** amélioration de l'accès des populations locales aux informations relatives aux revenus extractifs, aux transferts infranationaux, aux investissements sociaux et aux engagements des entreprises, avec une attention particulière aux groupes vulnérables.
- **Minerais critiques et transition énergétique :** session organisée avec plusieurs organismes des Nations unies, consacrée aux opportunités et aux risques liés à la demande croissante en minerais stratégiques. Les échanges ont insisté sur la transparence des titres et contrats miniers, la traçabilité des chaînes d'approvisionnement et la maîtrise

des impacts environnementaux et sociaux.

Parallèlement, l'espace **Impact Hub** a permis de découvrir plusieurs innovations en matière de transparence et d'accessibilité des informations. L'initiative de la Tanzanie, consistant à produire un rapport ITIE en braille, a notamment été présentée comme une bonne pratique d'inclusion.

La journée s'est achevée par la cérémonie de remise des **Prix de la Présidente de l'ITIE**, récompensant les initiatives remarquables en matière de leadership, d'innovation, de dialogue multipartite et d'impact sur la gouvernance extractive (voir section 3).



Vendredi 9 octobre 2026 : Prospérité partagée, innovations et clôture

La deuxième journée a été consacrée aux conditions permettant de transformer la transparence extractive en retombées économiques, sociales et environnementales durables.

Les échanges ont principalement porté sur les axes suivants :

- **Vers une prospérité partagée :** promotion d'investissements responsables, renforcement des chaînes de valeur locales et amélioration de la gestion des recettes publiques afin de garantir des bénéfices durables aux populations.
- **Transparence des entreprises d'État :** session organisée avec le Groupe de la Banque mondiale, mettant en évidence la nécessité de publier régulièrement les états financiers, les transferts au Trésor public, les opérations commerciales et les investissements des entreprises publiques extractives.
- **Transparence environnementale :** renforcement de la publication et de la vérification des études d'impact, des engagements environnementaux, des émissions polluantes et des mesures de réhabilitation des sites, afin de favoriser le contrôle public et la redevabilité des entreprises.
- **Exploitation artisanale et à petite échelle de l'or :** présentation par M. Marc Ummel, de SWISSAID, d'une étude faisant ressortir des écarts entre les exportations d'or déclarées par plusieurs pays et les flux enregistrés vers les Émirats arabes unis. Ces constats soulignent les enjeux de traçabilité, de lutte contre les flux illicites et de prévention de la corruption.

- **Justice dans la transition énergétique :** importance de la participation des communautés locales et des peuples autochtones aux décisions relatives à l'exploitation des ressources, à la protection de l'environnement et à la prévention des risques de pollution.

Les sessions **Innovation Talks** ont permis de découvrir des expériences nationales en matière de gouvernance infranationale, de participation communautaire, de valorisation du potentiel minier et de traçabilité des chaînes d'approvisionnement, notamment en Mongolie, au Ghana, en Argentine, en Colombie, en Zambie, au Brésil, en Allemagne et en RDC.

Ces initiatives ont confirmé la nécessité de dépasser la simple publication des données pour favoriser leur utilisation effective dans la décision publique, le contrôle citoyen et la prévention de la corruption.

Clôture de la Conférence : « La voie vers 2029 »

La cérémonie de clôture, présidée par Mme Maria van der Hoeven, Présidente de l'ITIE pour le mandat 2026-2029, a réaffirmé les principales orientations pour les prochaines années : renforcer l'impact de la transparence, accélérer la transformation numérique, progresser vers une divulgation systématique intégrale des données à la source et préserver l'espace civique.

Le message central de la Conférence est que la transparence ne constitue pas une fin en soi : elle doit produire des résultats mesurables en matière de gouvernance et des bénéfices tangibles pour les populations.

3. Résultats et faits marquants pour l'ITIE Tchad

La participation du Tchad à la 10e Conférence mondiale de l'ITIE a été marquée par deux événements majeurs, témoignant de son engagement au sein de l'Initiative et de la reconnaissance de l'expertise nationale en matière de transparence extractive.

3.1. Participation du Tchad aux travaux de l'Assemblée des membres de l'ITIE

La délégation tchadienne a pris part aux travaux de l'Assemblée des membres de l'ITIE, organisés dans le cadre du renouvellement des instances dirigeantes de l'Initiative pour le mandat 2026-2029.

Ces travaux ont notamment été marqués par le renouvellement du Conseil d'administration et la désignation de Mme Maria van der Hoeven à la présidence de l'ITIE, succédant à Mme Helen Clark après sept années de mandat.

Portée stratégique pour le Tchad

Cette participation constitue une étape importante dans le renforcement de la présence institutionnelle du Tchad au sein des instances internationales de l'ITIE.

Elle a notamment permis à la délégation de prendre part aux échanges sur les orientations stratégiques de l'Initiative, en particulier les enjeux relatifs à la préservation de l'espace civique (Exigence 1.3), à l'amélioration des modalités de Validation et au renforcement de l'assistance technique aux secrétariats nationaux.

Elle a également offert au Tchad l'occasion de valoriser son engagement en faveur de la transparence extractive, de partager son expérience et de consolider ses relations avec les autres pays de mise en œuvre.

3.2. Distinction internationale de l'expert statisticien de l'ITIE Tchad

L'un des faits marquants de la participation tchadienne a été la distinction de **M. Abadam Abakar Maina, expert statisticien de l'ITIE Tchad**, lors de la cérémonie des Prix de la Présidente de l'ITIE, organisée le 8 octobre 2026.

Décernée par le Secrétariat international, cette récompense vient saluer son engagement constant, son professionnalisme et sa contribution de longue date aux travaux de l'ITIE Tchad.

Cette reconnaissance individuelle constitue également une source de valorisation pour le Secrétariat permanent et témoigne de l'importance de l'expertise technique nationale dans la mise en œuvre des exigences de transparence et de qualité des données extractives.

La cérémonie a par ailleurs consacré le Sénégal comme lauréat du Prix de la Présidente 2026, pays avec lequel le Tchad envisage de renforcer sa coopération technique (voir section 4).



Cérémonie de distinction —

Portée stratégique pour l'ITIE Tchad

Cette distinction contribue au rayonnement institutionnel de l'ITIE Tchad sur la scène internationale et met en lumière les compétences développées au sein de son Secrétariat permanent.

Elle souligne également la nécessité de poursuivre les efforts de professionnalisation des équipes, de valorisation des compétences nationales et de renforcement des capacités techniques, particulièrement dans les domaines de la gestion, de la fiabilisation et de l'analyse des données extractives.

Principaux enseignements pour l'ITIE Tchad

Ces deux événements permettent de dégager trois orientations prioritaires :

- **Consolider le positionnement institutionnel du Tchad** au sein des instances internationales de l'ITIE, afin de contribuer davantage aux réflexions et aux décisions relatives à l'évolution de la Norme et aux mécanismes de Validation.

- **Capitaliser sur la reconnaissance de l'expertise nationale**, en renforçant les compétences du Secrétariat permanent et en encourageant le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre ses équipes.
- **Transformer la visibilité internationale acquise en opportunités de coopération**, notamment à travers le développement de partenariats techniques avec le Secrétariat international et les pays de mise en œuvre disposant d'expériences reconnues.

Conclusion

La participation aux instances de gouvernance de l'ITIE et la distinction accordée à un expert national constituent deux acquis significatifs de cette mission.

Au-delà de leur portée institutionnelle et symbolique, ces résultats doivent servir de levier pour renforcer la crédibilité, les capacités opérationnelles et le positionnement stratégique de l'ITIE Tchad, dans la perspective des prochaines échéances de Validation et de la poursuite des réformes de gouvernance du secteur extractif.

3.3. Reconnaissance et perspectives d'accompagnement du Secrétariat international

La participation du Tchad à la Conférence mondiale a également été marquée par des signaux encourageants du Secrétariat international de l'ITIE, témoignant de l'attention portée aux efforts nationaux de mise en œuvre de la Norme.

Plusieurs éléments méritent d'être soulignés :

- **La reconnaissance de l'engagement du Tchad**, illustrée notamment par la distinction internationale décernée à M. Abadam Abakar Maina, expert statisticien de l'ITIE Tchad, en reconnaissance de sa contribution aux travaux de l'Initiative.
- **La réaffirmation de l'engagement du Secrétariat international** à accompagner les pays de mise en œuvre, dans un contexte marqué par le renforcement des exigences de la Norme ITIE 2023, comme l'a rappelé Mme Helen Clark, Présidente sortante.
- **L'octroi au Tchad d'une prorogation de neuf mois** par le Conseil d'administration pour le démarrage de sa prochaine Validation, offrant ainsi un délai supplémentaire pour consolider les dispositifs nationaux et renforcer la préparation des parties prenantes.
- **L'annonce d'un programme renforcé d'assistance technique** aux secrétariats nationaux, comprenant notamment des mécanismes de jumelage, des échanges entre pairs et des missions d'accompagnement de moyenne durée, dont l'ITIE Tchad pourrait bénéficier.

Enseignements et perspectives pour l'ITIE Tchad

Ces avancées constituent une opportunité stratégique pour accélérer la mise en conformité du dispositif national avec les exigences de la Norme ITIE 2023.

La prorogation accordée devrait notamment être mise à profit pour élaborer et exécuter un plan de préparation à la Validation, assorti d'un calendrier précis, de responsabilités clairement définies et d'un mécanisme régulier de suivi.

Parallèlement, il apparaît opportun d'engager des démarches auprès du Secrétariat international afin de mobiliser un accompagnement technique ciblé sur les domaines prioritaires, notamment la qualité des données, la divulgation systématique, la gouvernance multipartite et la documentation des progrès réalisés.

3.4. Reconnaissance à la Banque africaine de développement et au PAGESE

L'ITIE Tchad tient à exprimer sa sincère gratitude à la Banque africaine de développement (BAD) pour son appui institutionnel et financier, apporté dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance Économique et au Secteur Extractif (PAGESE).

Cet accompagnement a notamment permis la prise en charge de quatre (04) membres de la délégation tchadienne, contribuant ainsi à leur participation effective aux travaux de la 10e Conférence mondiale de l'ITIE.

Ce soutien témoigne de l'engagement de la BAD en faveur du renforcement des capacités institutionnelles et de l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif au Tchad.

Il s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé avec l'ITIE Tchad, notamment illustré par la mission de supervision du PAGESE conduite par la BAD le 1er octobre 2026, au siège du Secrétariat technique permanent.

L'ITIE Tchad réaffirme son attachement à ce partenariat stratégique et souhaite sa consolidation, particulièrement dans les domaines du renforcement des capacités, de la modernisation des outils de gestion et de la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE 2023.

Séance de travail entre le Secrétariat technique permanent de l'ITIE Tchad et la mission de supervision de la BAD, dans le cadre du PAGESE – octobre 2026.

Enseignements et perspectives

L'appui de la BAD confirme l'importance des partenariats techniques et financiers pour soutenir la mise en œuvre du programme national de transparence extractive.

Il souligne la nécessité, pour l'ITIE Tchad, de renforcer la mobilisation des ressources et de privilégier des partenariats structurés, orientés vers des résultats mesurables et des priorités clairement identifiées dans le Plan de travail annuel.

4. Rencontres bilatérales et perspectives de coopération avec les pays de mise en œuvre

En marge des travaux de la Conférence mondiale, la Coordinatrice nationale de l'ITIE Tchad a engagé des échanges bilatéraux avec des représentants de pays disposant d'expériences reconnues en matière de mise en œuvre de la Norme ITIE et de préparation à la Validation.

Ces rencontres ont permis d'identifier des perspectives concrètes de coopération technique, destinées à renforcer les capacités du Secrétariat permanent et à accompagner le Tchad dans la préparation de sa prochaine Validation.

4.1. Sénégal : perspectives de coopération technique et de partage d'expériences

Les échanges avec l'ITIE Sénégal ont permis de dégager des perspectives de collaboration reposant sur un mécanisme d'apprentissage mutuel et d'accompagnement technique.

Deux actions principales ont été envisagées :

- **L'organisation d'une mission d'imprégnation à Dakar**, au profit d'une délégation de l'ITIE Tchad, afin d'approfondir sa connaissance des bonnes pratiques sénégalaises en matière de gouvernance multipartite, de planification et de préparation à la Validation.
- **L'accueil au Tchad d'une mission d'appui technique de l'ITIE Sénégal**, destinée à accompagner le Secrétariat permanent dans l'identification des insuffisances, le renforcement de ses dispositifs opérationnels et la préparation de la prochaine Validation.

Le choix du Sénégal comme partenaire de référence repose sur plusieurs acquis institutionnels, notamment son rattachement à la Présidence de la République, l'existence d'une commission permanente de préparation à la Validation

et la disponibilité d'une ligne budgétaire dédiée dans les lois de finances.

Ces avancées ont été particulièrement mises en valeur lors de la Conférence mondiale, au cours de laquelle le Sénégal a reçu le Prix de la Présidente de l'ITIE 2026.



Rencontre avec le Secrétaire Permanent de l'ITIE Senegal



Echanges avec le President du Haut Comité National Senegal

Enseignements et perspectives pour l'ITIE Tchad

L'expérience sénégalaise constitue une référence pertinente pour renforcer l'organisation et les performances du dispositif national de mise en œuvre de l'ITIE.

La coopération envisagée devrait permettre de capitaliser sur des pratiques éprouvées, notamment en matière de préparation continue à la Validation, de mobilisation des ressources et de suivi des engagements institutionnels.

À cet effet, il conviendrait de formaliser les modalités de cette collaboration, de définir les objectifs des missions réciproques et d'établir un programme de travail ciblé sur les besoins prioritaires de l'ITIE Tchad.

Cette coopération pourrait ainsi constituer un levier opérationnel majeur pour accélérer la préparation du Tchad à sa prochaine Validation et consolider durablement les capacités du Secrétariat permanent.

4.2. République du Congo : renforcement de la coopération entre secrétariats nationaux

Les échanges avec la délégation de la République du Congo ont permis d'identifier de nouvelles perspectives de coopération technique entre les deux pays. Le Coordonnateur national de l'ITIE Congo a exprimé sa disponibilité à

partager l'expérience de son pays avec le Secrétariat technique permanent de l'ITIE Tchad, notamment en matière de mise en œuvre de la Norme et de préparation à la Validation. Il a également proposé de promouvoir des échanges directs et réguliers entre coordonnateurs nationaux, indépendamment des rencontres organisées par le Secrétariat international, afin de favoriser une coopération plus souple, fondée sur les besoins spécifiques des pays.

Enseignements et perspectives pour l'ITIE Tchad

Cette initiative constitue une opportunité de développer un réseau de coopération entre pairs, permettant de mutualiser les compétences, de partager les outils méthodologiques et de bénéficier d'un accompagnement adapté aux réalités institutionnelles nationales. Il conviendrait, à cet effet, de formaliser les échanges avec l'ITIE Congo et d'identifier les domaines prioritaires de collaboration, particulièrement en matière de préparation à la Validation, de gestion des données et de fonctionnement du Groupe multipartite.

4.3. Perspectives de mise en œuvre des partenariats bilatéraux

Afin de donner une traduction opérationnelle aux échanges engagés en marge de la Conférence, les actions suivantes sont proposées :

Actions prioritaires	Partenaires	Responsables proposés
Formaliser la mission d'imprégnation à Dakar et convenir de son calendrier	ITIE Sénégal	Coordinatrice nationale
Préparer l'accueil d'une mission d'assistance technique sénégalaise au Tchad	ITIE Sénégal	Coordinatrice nationale et STP
Organiser un programme d'échanges techniques entre les secrétariats nationaux	ITIE Congo	STP

La concrétisation de ces partenariats devrait contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de l'ITIE Tchad, tout en favorisant l'adoption de bonnes pratiques éprouvées dans d'autres pays de mise en œuvre.

5. Enseignements stratégiques pour la Validation et la gouvernance du secteur extractif au Tchad

Les différentes sessions de la Conférence mondiale, complétées par les échanges bilatéraux, ont permis de dégager plusieurs enseignements déterminants pour l'amélioration du dispositif national de mise en œuvre de l'ITIE. Un constat majeur se dégage : **la conformité à la Norme ITIE ne peut reposer sur une mobilisation ponctuelle à l'approche de la Validation. Elle exige une démarche permanente, structurée et intégrée au fonctionnement des institutions nationales.**

Les expériences présentées offrent ainsi des perspectives concrètes pour renforcer la préparation du Tchad à sa prochaine Validation et améliorer durablement la gouvernance de ses ressources extractives.

5.1. Renforcement du dispositif national de préparation à la Validation

L'expérience de plusieurs pays, notamment le Sénégal, la RDC, les Philippines et le Niger, a mis en évidence l'importance d'une organisation permanente de la préparation à la Validation. Pour l'ITIE Tchad, les principales orientations à retenir

sont les suivantes :

5.1.1. Institutionnaliser un mécanisme permanent de suivi de la Validation

La prorogation de neufs mois accordés au Tchad pour le démarrage de sa prochaine Validation constitue une opportunité à mettre à profit pour renforcer la conformité du dispositif national aux exigences de la Norme ITIE 2023.

Il apparaît ainsi nécessaire de faire évoluer le comité constitué à l'approche de chaque Validation vers une commission permanente, chargée d'assurer le suivi régulier des exigences, l'identification des insuffisances et la mise en œuvre des mesures correctives.

5.1.2. Renforcer la documentation, l'archivage et la publication des éléments de preuve

Les échanges ont rappelé que la réalisation d'une activité ne suffit pas à démontrer la conformité à la Norme. Sa documentation et, lorsque requis, la publication des éléments justificatifs sont essentielles à son appréciation lors de la Validation.

L'ITIE Tchad devrait, par conséquent, systématiser la production et l'archivage des comptes rendus, décisions, rapports d'activités et autres documents attestant de la mise en œuvre effective des exigences de la Norme.

5.1.3. Consolider la participation de la société civile et la gouvernance multipartite

Les préoccupations soulevées par plusieurs pays concernant l'Exigence 1.3 confirment la nécessité d'accorder une attention particulière à la participation libre, indépendante et effective de la société civile.

Cette exigence implique notamment de renforcer la représentativité des collèges, la régularité des réunions, la transparence des décisions et les mécanismes de concertation au sein du Groupe multipartite.

5.1.4. Capitaliser sur les expériences des pays partenaires

Les perspectives de coopération engagées avec le Sénégal et le Congo constituent des leviers importants pour améliorer les pratiques nationales.

La mission d'imprégnation envisagée à Dakar, suivie d'un accompagnement technique au Tchad, devrait permettre de bénéficier d'un transfert de compétences ciblé sur les exigences prioritaires de la prochaine Validation.

5.2. Amélioration de la gouvernance du secteur extractif

Au-delà de la préparation à la Validation, les travaux ont mis en évidence la nécessité de renforcer la contribution de l'ITIE à la gouvernance économique, à la transparence des finances publiques et au développement durable.

À cet égard, huit axes méritent une attention particulière.

5.2.1. Faire de la transparence un instrument d'aide à la décision publique

Les données publiées dans le cadre de l'ITIE doivent être davantage exploitées pour éclairer les politiques publiques, améliorer la mobilisation des recettes nationales et soutenir les réformes de gouvernance du secteur extractif.

5.2.2. Renforcer la traçabilité de la production et de la commercialisation de l'or

Les écarts constatés dans les statistiques internationales du commerce de l'or soulignent l'importance de renforcer les mécanismes nationaux de collecte, de vérification et de rapprochement des données, particulièrement dans le secteur de l'exploitation artisanale.

5.2.3. Améliorer la transparence des participations de l'État et des entreprises publiques

Compte tenu de l'importance du secteur pétrolier dans l'économie tchadienne, une attention particulière devrait être

accordée à la publication régulière des participations publiques, des engagements financiers, des états financiers et des transferts au Trésor public.

5.2.4. Promouvoir une gouvernance inclusive et participative

La participation des organisations de la société civile, des femmes et des communautés concernées doit être consolidée afin de garantir une meilleure prise en compte des attentes des populations dans les décisions relatives à l'exploitation des ressources naturelles.

5.2.5. Accélérer la transformation numérique et renforcer les compétences techniques

La modernisation des systèmes de collecte et de gestion des données, ainsi que le développement des compétences numériques et des capacités d'analyse, y compris l'utilisation encadrée des outils d'intelligence artificielle, constituent des leviers importants pour améliorer l'efficacité du Secrétariat permanent.

5.2.6. Renforcer la transparence environnementale

L'ITIE Tchad devrait encourager une meilleure divulgation des études d'impact, des engagements environnementaux des entreprises et des mesures de réhabilitation des sites, en favorisant le suivi de ces informations par les administrations compétentes et les communautés riveraines.

5.2.7. Renforcer l'ancrage territorial de la transparence extractive

La diffusion d'informations accessibles et adaptées aux réalités locales doit permettre aux collectivités territoriales et aux communautés de mieux comprendre les revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles et d'en suivre les retombées économiques et sociales.

5.2.8. Anticiper les enjeux liés aux minerais critiques et à la transition énergétique

L'évolution des marchés internationaux et la demande croissante en minerais stratégiques invitent le Tchad à renforcer sa veille sur les opportunités et les risques associés à ces filières, notamment en matière de transparence des titres et contrats, de traçabilité et de transformation locale.

Enseignement général

Ces orientations confirment la nécessité de positionner progressivement l'ITIE Tchad comme un mécanisme national de référence en matière de transparence, d'analyse et de redevabilité dans la gestion des ressources extractives, au-delà de sa mission traditionnelle de publication des rapports.

6. Difficultés relevées, recommandations et prochaines étapes

6.1. Principales difficultés et contraintes identifiées

Les travaux de la Conférence ont mis en évidence plusieurs défis communs aux pays de mise en œuvre, susceptibles d'affecter également les performances du dispositif national.

Il s'agit principalement :

- Du renforcement des exigences de la Norme ITIE 2023, qui accroît les besoins en compétences techniques, en coordination institutionnelle et en ressources opérationnelles.
- De l'insuffisante exploitation des données publiées, limitant leur contribution effective à la prise de décision et aux réformes de gouvernance.
- Des difficultés d'interprétation de certaines exigences, notamment celles relatives à l'espace civique et à la participation de la société civile.

- Des contraintes de financement, accentuées par le désengagement de certains partenaires et la nécessité de mobiliser des ressources durables pour assurer la continuité des activités.

Ces contraintes appellent une réponse structurée, reposant sur la hiérarchisation des priorités, le renforcement des capacités nationales et la consolidation des partenariats institutionnels et financiers.

6.2. Plan d'action recommandé

Au regard des enseignements tirés de la mission, les actions ci-après sont proposées pour renforcer la mise en œuvre de la Norme ITIE 2023 et préparer les prochaines échéances institutionnelles.

N	Actions prioritaires	Responsables proposés
1	Organiser une réunion de restitution des conclusions de la mission au Groupe multipartite	Coordinatrice nationale, STP
2	Définir une feuille de route relative à la participation et à la représentation du Tchad au Conseil d'administration de l'ITIE	Coordinatrice nationale
3	Mettre en place une commission permanente de préparation et de suivi de la Validation	GMP, STP
4	Renforcer les mécanismes d'archivage, de documentation et de publication des décisions et activités	STP, GMP
5	Consolider le dialogue institutionnel avec la Présidence et les ministères concernés par les réformes de gouvernance extractive	Coordinatrice nationale
6	Examiner les modalités d'une coopération avec la Cour des comptes et les institutions nationales de contrôle	STP, GMP
7	Promouvoir les réformes relatives à la transparence des bénéficiaires effectifs et au suivi des revenus infranationaux	GMP, administrations concernées
8	Développer des analyses thématiques destinées aux décideurs publics, au Parlement et aux collectivités territoriales	STP
9	Élaborer un plan de divulgation systématique et de renforcement de l'assurance qualité des données	STP, GMP
10	Solliciter un programme d'assistance technique renforcée auprès du Secrétariat international	Coordinatrice nationale
11	Concrétiser les partenariats de coopération technique avec le Sénégal et le Congo	Coordinatrice nationale, STP
12	Développer des supports de communication inclusifs et accessibles, notamment pour les personnes en situation de handicap	STP
13	Renforcer la mobilisation des ressources auprès de la BAD, dans le cadre du PAGESE, et des autres partenaires techniques et financiers	Coordinatrice nationale
1	Encourager la publication régulière des informations financières	STP, GMP

4	et opérationnelles des entreprises publiques extractives	
15	Renforcer les capacités des administrations et de la société civile en matière d'analyse et d'utilisation des données ITIE	STP
16	Développer la vulgarisation des informations extractives au niveau local, dans des formats et langues accessibles aux communautés	STP, collège de la société civile
17	Renforcer le suivi des engagements environnementaux et des obligations de réhabilitation des sites extractifs	GMP, administrations concernées
18	Mettre en place un dispositif régulier de suivi des recommandations issues des rapports ITIE	GMP, STP
19	Intégrer progressivement les enjeux des minerais critiques et de la transition énergétique dans les priorités nationales de transparence extractive	GMP, administrations concernées

La mise en œuvre de ce plan d'action devrait faire l'objet d'une programmation concertée, assortie d'un calendrier, d'indicateurs de résultats et d'une estimation des ressources nécessaires.

Les actions retenues pourront être intégrées au Plan de travail annuel de l'ITIE Tchad, après examen et validation par les instances compétentes.

7. Conclusion générale

La participation de la délégation tchadienne à la 10e Conférence mondiale de l'ITIE, tenue à Bruxelles du 5 au 9 octobre 2026, a constitué une étape importante dans le renforcement de l'engagement du Tchad au sein de l'Initiative et dans la consolidation de ses perspectives de coopération internationale.

Cette mission a été marquée par plusieurs acquis significatifs, notamment la participation aux travaux de renouvellement des instances de gouvernance de l'ITIE, la distinction internationale décernée à un expert du Secrétariat permanent, ainsi que l'établissement de perspectives concrètes de coopération technique avec le Sénégal et la République du Congo.

Les échanges ont également permis de mieux appréhender les exigences de la Norme ITIE 2023, les bonnes pratiques de préparation à la Validation et les nouvelles orientations internationales en matière de transparence extractive.

L'enseignement majeur de cette Conférence réside dans la nécessité de dépasser la seule publication des données pour faire de la transparence un véritable instrument de réforme, de redevabilité et de développement durable.

Pour l'ITIE Tchad, la capitalisation de ces acquis suppose de renforcer les capacités institutionnelles et techniques du Secrétariat permanent, de consolider le fonctionnement du Groupe multipartite et d'assurer une préparation continue à la prochaine Validation.

Elle nécessite également une mobilisation soutenue des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers, afin de garantir la mise en œuvre effective des recommandations formulées.

À cet égard, l'ITIE Tchad réitère ses remerciements à la Banque africaine de développement pour son accompagnement dans le cadre du PAGESE, qui a contribué à la participation de la délégation tchadienne à cette rencontre internationale.

La restitution des conclusions de la mission au Groupe multipartite et leur traduction en actions prioritaires constitueront les premières étapes d'une dynamique visant à renforcer durablement la transparence, la bonne gouvernance et la contribution du secteur extractif au développement socio-économique du Tchad.



8. Annexe — Documents de référence et pièces à joindre

- Programme officiel de la Conférence mondiale et des journées préparatoires.
- Ordres de mission, liste nominative et justificatifs de participation.
- Communiqués et décisions officielles de l'ITIE relatifs au Conseil et à la Validation.
- Correspondances de suivi avec les coordinations ITIE Sénégal et Congo.
- Photographies légendées et autorisées à la publication.
- Plan de travail national, calendrier du Rapport ITIE 2024 et matrice de préparation de la Validation.